



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 novembre 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 6 novembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 25 novembre 2003

**Exercice 2004 : régie de l'Eau - gestion des ouvertures de crédits de  
trésorerie**

[\[Annexe\]](#)

Président :  
**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers* :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance** : Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir** :

Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

**Excusés** :

*Conseillers* :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 novembre 2003**

DELIBERATION D20030452

**Direction des Finances**

**Exercice 2004 : régie de l'Eau - gestion des ouvertures de crédits  
de trésorerie**

Madame Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération du 17 janvier 2003, un contrat d'ouverture de crédits de trésorerie a été mis en place pour la régie de l'Eau à hauteur de 3 000 000 euros.

Ce contrat, d'une durée de validité d'un an, va donc arriver à terme en début d'exercice 2004.

En référence à la circulaire ministérielle du 4 avril 2003 stipulant que les exécutifs locaux sont limités à une compétence d'exécution des décisions prises par les assemblées en matière de gestion de trésorerie, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à négocier la mise en place d'une nouvelle ligne de trésorerie pour la Régie de l'Eau, le Conseil Municipal étant ensuite amené à se prononcer sur le choix du contrat de l'établissement choisi.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser l'Adjointe au Maire à négocier les conditions de l'ouverture d'un nouveau crédit de trésorerie à court terme d'un montant de 3 000 000 euros, avec mise à disposition des fonds par voie de virement bancaire.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjointe au Maire

**Nicole GRAVAT**

[Ordre du jour](#)